

COMITE DE QUARTIER LA MONNAIE LA BROUSSE HALOPE

COMPTE RENDU REUNION DU MERCREDI 23 MARS 2022

Présents : René Raveleau, Marie Noëlle Chilaud, Martial Cornilleau, Maryse Meslet, Florence AUGIER, Bernard Crespin, André Petit, Françoise Petit, Jean Pierre Praizelin, Marie-Thérèse Praizelin

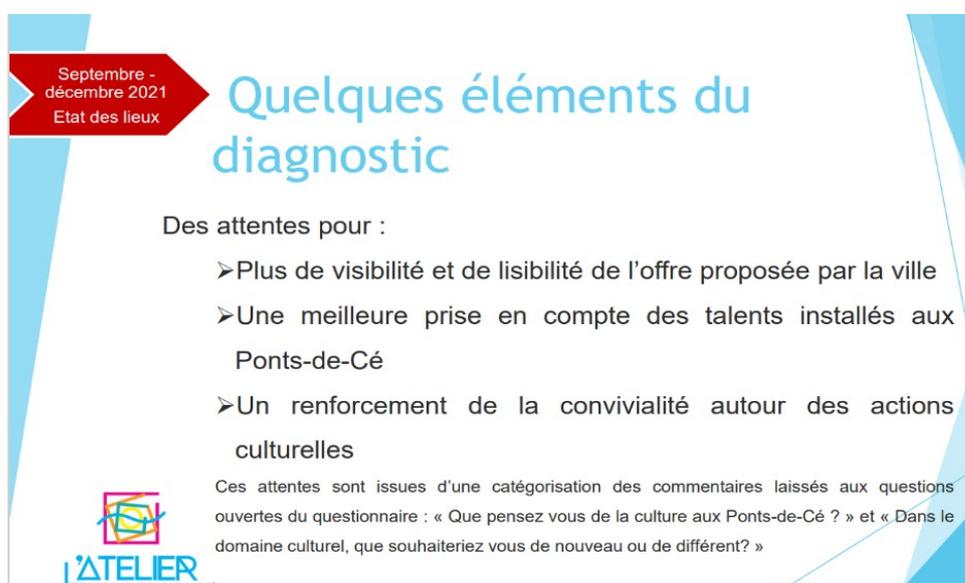
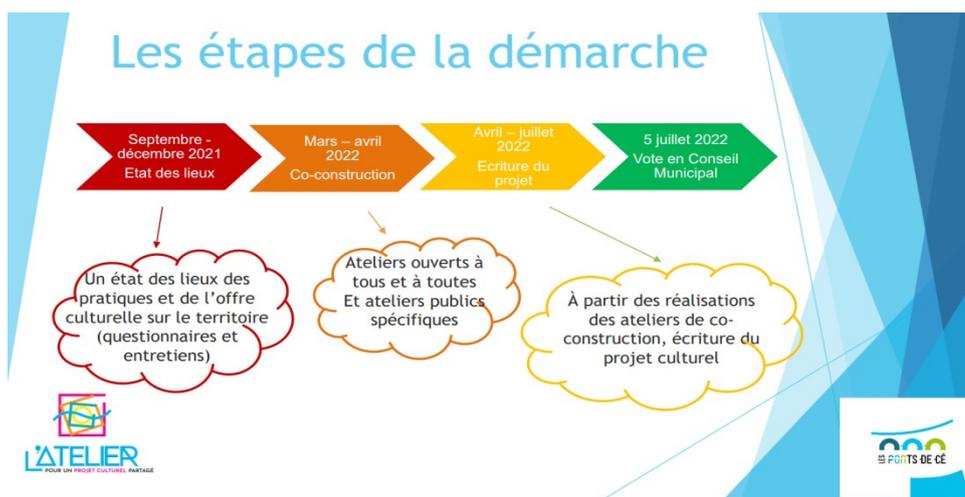
Excusé(e)s : Emilie Pushparaj, Jérudasam Pushparaj, Florence Deforge, Caroline Meunier, Mélanie Roussel, Roxane Morle, Mickael Salpointe, Alain Tridon, Clara Guittet

Absent(e)s : Florian Morize, Jean François Schwob, Stanislas Moisant, Guiseppa Benti, Monique Benti

Mr Raveleau remercie les personnes présentes dont le nombre s'est réduit suite à des absences pour raisons de santé mais aussi le changement d'horaire passé de 18 H 30 à 20 H 30 moins adapté à l'organisation personnelle de chacun. Il est donc convenu de privilégier à l'avenir l'horaire de 18 H 30 et non pas le jour.

Le projet culturel « l'atelier »

En l'absence excusée de Clara Guittet, René Raveleau nous présente la démarche engagée pour définir le projet culturel de la commune, à l'aide d'un diaporama – en voici les principaux axes : (extraits)



Mars – avril
2022
Co-construction

La phase de co-construction

A partir du diagnostic réalisé lors de la phase 1, le Comité de Pilotage a défini les sujets à traiter lors de la phase de co-construction : chaque atelier abordera un thème issu du diagnostic.

Types d'ateliers :

- Un séminaire agents / partenaires de la Mairie
- Des ateliers ouverts à tous et à toutes
- Des ateliers publics visés dans l'objectif de faire participer un public qui ne participerait pas forcément aux ateliers ouverts



Et des dates à retenir pour ceux qui souhaitent prendre part à cette démarche participative :

Mars – avril
2022
Co-construction

Les ateliers tous publics

Jeudi 24 mars 2022, 20h–22h
Médiathèque Saint-Exupéry

Quelle offre culturelle aux Ponts-de-Cé ?
Comment proposer une offre culturelle pour tous ?

Samedi 2 avril 2022 à 10h30-12h30
Salle de la Chesnaie

Vivre ma culture, connaître ta culture...
Comment valoriser les pratiques culturelles de chacun ?

Mercredi 6 avril 2022 à 18h30 -20h30
Salle Nelson Mandela

La culture, ce lien qui nous rassemble !
Comment partager la culture comme lien social ?

Élection du président ou de la présidente

Après un rapide tour de table pour s'exprimer sur la candidature éventuelle de chacun, Florence AUGIER se porte candidate – ayant déjà eu une expérience de comité de quartier dans son ancienne commune – sa candidature est approuvée à l'unanimité des présents par vote à main levée et sans objection.

Désignation du représentant pour le comité de pilotage du budget participatif : Maryse Meslet est intéressée pour y prendre part et représenter le comité de quartier (et défendre le projet présenté). Sa candidature est acceptée par les membres présents.

Présentation d'un projet de notre comité pour le budget participatif : après différents échanges sur le sujet, le groupe a souligné l'importance de déposer un projet même si c'est un peu rapide mais c'est l'occasion de faire valoir l'existence du comité et mettre en place une première activité. Sur proposition de Marie Noël CHILAUD et Florence Augier, nous retenons le projet de fabrication et pose de nichoirs sur notre territoire afin de maintenir la présence des oiseaux (notamment des petits passereaux) sur un secteur autrefois rural qui s'urbanise de plus en plus. Florence AUGIER se propose pour rédiger le projet et l'envoyer à chacun pour l'amender avant dépôt auprès de la ville.

Constitution de commissions de travail : compte tenu du faible nombre de participants nous proposons de reporter cet ordre du jour à notre prochaine rencontre.

Lecture par René Raveleau de la **charte des comités de quartier** ci-jointe en annexe. Il est important de faire remonter les attentes et les projets avant l'adoption du budget municipal en octobre pour l'année suivante afin que les services puissent étudier, évaluer et budgéter.

Questions diverses

-Le terrain vague face au pont de la rue des Glardières appartient à Vinci Autoroute et est actuellement utilisé comme zone de dépôt pour la restauration des joints de dilatation du Pont de la Loire – pour anecdote, à savoir que pendant l'été et les grandes périodes de chaleur – la longueur du pont varie de 40 cm !

-Le projet de construction de la piscine prévu sur le terrain à côté de l'entreprise CESBRON dans la ZAC Moulin Marcille avance - Les financements se répartiront entre les commune de Trélazé (1M5) , les Ponts de Cé(3M), la commune de Loire Authion (1M5) et Angers Loire Métropole (30%) plus diverses subventions– Ceci reste une estimation car les coûts sont difficiles à prévoir dans le contexte actuel,

Une dernière information : le commissariat de référence pour notre secteur est situé au 19 boulevard d'Arbrissel à la Roseraie,

La date pour la prochaine rencontre est fixée au **LUNDI 23 MAI à 18 H 30** - Salle Nelson MANDELA (sous réserve de disponibilité)

La réunion s'achève à 22 H. Merci à tous !